

Loi anti-inflation

La Commission, notamment, ne vérifiera pas le coût unitaire de production d'une boîte de haricots en conserve. Le bénéfice réalisé sur une boîte de haricots pourrait compenser la perte subie à cause d'un mauvais placement ou parce que le magasin n'a pas majoré d'autant le prix d'un autre produit. Ces situations peuvent se produire quand la mesure prévoyant le contrôle des prix se fonde sur le contrôle des bénéfices à la fin de l'année. Le prix d'un produit en particulier peut monter en flèche sans que la Commission anti-inflation y prête la moindre attention.

M. Symes: De toute façon, comment indemniserait-elle les gens?

M. Nystrom: Comme le député de Sault-Sainte-Marie le dit, même si elle s'occupait du prix d'une boîte de haricots, comment indemniserait-elle le consommateur? Remet-elle à tante Françoise la différence entre le prix de cette semaine et celui de la semaine dernière? On ne donne pas de réponses à ces questions que le gouvernement ne veut pas prendre en sérieuse considération.

Il y a un autre aspect du bill qui m'inquiète, et c'est la vague impression que le gouvernement semble avoir de la nécessité de réduire ou de contrôler ses dépenses. A l'instar des autres députés, j'estime qu'il y a du gaspillage au gouvernement et des dépenses exagérées. Cependant, monsieur l'Orateur, le gouvernement qui réduit ses dépenses doit bien prendre garde de ne réduire ou éliminer que les programmes qui n'entraîneront pas de difficultés pour le simple citoyen. Nous devons veiller à ce que la participation fédérale aux programmes de santé au Canada augmente au lieu de diminuer, de sorte que les soins de santé et la répartition des coûts soient uniformes d'un bout à l'autre du Canada, indépendamment des ressources économiques de telle ou telle province.

En outre, au lieu de réduire les crédits alloués aux pensions de vieillesse et à l'assurance-chômage, nous devons faire en sorte que ces programmes disposent de fonds suffisants pour que les chômeurs et les retraités du Canada puissent toucher un revenu convenable. Les allocations sociales aux provinces pauvres doivent permettre à celles-ci de maintenir leurs programmes au même niveau que ceux des provinces riches comme la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta. Les programmes d'enseignement au Canada ne doivent pas être réduits. Tous ces programmes sont de ceux que le gouvernement ne doit absolument pas envisager de restreindre.

Il y a des dépenses inutiles. Ainsi, à l'inauguration de l'aéroport de Mirabel, le champagne et le caviar. On y a gaspillé beaucoup d'argent. Les conseils de modération quelques jours après ce déploiement ne peuvent être pris au sérieux par les Canadiens. Nous pouvons réduire le gaspillage en supprimant des organismes comme Information Canada. Nous devrions abolir l'autre endroit. Je ne vois aucune raison au monde d'avoir un Sénat. C'est un corps non électif, non démocratique. Il se compose en bien des cas de grands manitous des conseils d'administration des grandes sociétés qui intriguent auprès des divers ministères et des fonctionnaires du gouvernement au nom de leurs entreprises et qui touchent un confortable revenu annuel garanti qui augmente d'année en année.

Voilà des mesures que l'on pourrait prendre pour supprimer le gaspillage dans notre pays, mais rien en ce sens n'est proposé par le gouvernement. Je soutiens qu'au lieu de se préoccuper uniquement d'inflation qui, nous le savons tous, est un énorme problème, le ministre doit en

même temps se préoccuper du chômage, du logement et de la récession économique. Je tiens également à lui rappeler la déclaration du gouverneur de la Banque du Canada, répétée par beaucoup de syndicalistes, voulant que les revendications salariales suivent toujours de fortes hausses de prix.

Si l'on tient à réduire le taux d'inflation dans notre pays, que l'on commence d'abord par stopper l'escalade des prix. Pour ce faire, notre parti a proposé à maintes reprises la création d'une commission de contrôle des prix à qui les compagnies seraient tenues de demander l'autorisation de hausser leurs prix. Nous devrions appliquer des contrôles sélectionnés sur les produits de base canadiens. Nous contrôlons déjà le prix du pétrole; ce contrôle devrait aussi s'appliquer aux produits tels le fer, le plomb, le zinc et d'autres que nous produisons.

A mon avis, nous devrions aussi contrôler les taux d'intérêt et le monde de la finance. Sinon, comment alors compter vraiment mater l'inflation? Nous devrions réduire les taux hypothécaires et injecter des centaines de millions de dollars de plus dans le logement partout au Canada. Ainsi notre économie en serait vivifiée, et le prix du logement baisserait du fait d'une offre accrue. Voilà autant de mesures qui s'imposent. On n'en fait aucune mention dans le bill, ni dans le Livre blanc, ni dans le discours prononcé par le premier ministre à la télévision lundi soir.

Le gouvernement doit aussi se préoccuper du taux élevé de chômage au Canada. Ce taux est maintenant de 7.2 p. 100. Compte tenu des déclarations faites par le premier ministre et par l'ancien ministre des Finances il y a quelques mois, l'une des conséquences de ce programme pourrait bien être une hausse de ce taux de chômage. Si nous diminuons et limitons le pouvoir d'achat des simples citoyens, des petites gens, ils seront naturellement incapables d'acheter autant qu'auparavant et cela pourrait aggraver le chômage.

Ce sont là des points qui me préoccupent en tant que député dans le projet de loi anti-inflation à l'étude aujourd'hui. Je veux dire au gouvernement qu'à mon avis les Canadiens ont des doutes sur ce programme. Je crois que de nombreux hommes politiques ont exagéré ou mal jugé le courant qui, selon nous, dans l'opinion publique réclame un contrôle sévère des prix et des salaires au Canada. Il y a quelques jours, Radio-Canada a rendu publics les résultats d'un sondage selon lequel seulement 38.4 p. 100 des Canadiens sont vraiment en faveur d'un contrôle des prix et des salaires à l'heure actuelle, et je pense bien que c'est exact.

● (1510)

A moins que des changements majeurs ne soient apportés au bill et ne fassent justice aux personnes à faible revenu, à moins qu'on y apporte les amendements nécessaires et que les nombreuses questions soulevées par les membres de notre parti et par le parti conservateur ne reçoivent une réponse satisfaisante dans les prochains jours, le meilleur avis à donner aux Canadiens est de ne pas coopérer à l'effort demandé, car c'est encourager une solution injuste et impraticable qui les pénalise et fait peser la plus grosse partie du fardeau sur le dos des travailleurs.